



AVIS PUBLIC

ANNULATION DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA) assujetti au Règlement 666-25 relatif aux PIIA afin de permettre la réalisation d'une murale (fresque artistique) sur les quatre façades principales du bâtiment situé au 1694, montée de la Source

AVIS PUBLIC EST DONNÉ QUE l'assemblée publique de consultation prévue pour ce soir, le mercredi 9 septembre 2026, à 18 h 30, est annulée.

Donné à Cantley, ce 9 septembre 2026

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, Stéphane Parent, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Cantley, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public à l'endroit désigné par le conseil ainsi que dans le site Internet de la Municipalité : <https://cantley.ca/categorie-nouvelles/avis-public/>

Donné à Cantley, ce 9 septembre 2026

Stéphane Parent
Directeur général et greffier-trésorier